Administration communale

Rue de la Commune 3

**À retourner à**

1937 Orsières

ou par e-mail

administration@orsieres.ch

**Annonce de fin des travaux**

Le bénéficiaire d'une autorisation de construire ou son mandataire est tenu d'informer le Service communal des constructions de la fin des travaux.

Commune : Orsières

N° de dossier : /

Requérant :

Objet :

Date de fin des travaux : / / 20…

Lieu, date : , le / / 20…

Signature :